



LETTRE OUVERTE À RUDI VERVOORT

L'aide sociale, un secteur handicapé par le manque de moyens

« *Le weekend passé, nous étions deux, mon collègue et moi, pour 9 jeunes en situation de grande dépendance* » témoigne un éducateur d'un centre d'hébergement à Bruxelles. « *L'un de nous donnait un bain, l'autre donnait un repas, un jeune criait, seul dans sa chambre. Nous n'avions pas les moyens d'intervenir correctement, de prendre le temps d'essayer de comprendre ce qui n'allait pas et de le calmer...»* »

Le manque de personnel sur le terrain, c'est la réalité de la grande majorité des institutions dans le secteur de « l'aide sociale », ce secteur pluriel qui prend en charge les personnes porteuses d'un handicap, des personnes sans-abris, mal-logées, des femmes violentées... qui regroupe environ 18000 travailleurs à Bruxelles. Nous, travailleuses et travailleurs et délégué.e.s syndicales de ces secteurs à Bruxelles témoignons à travers cette lettre ouverte pour dénoncer le sous-effectif quotidien sur le terrain : nous n'arrivons plus à faire notre travail correctement, ce qui impacte directement nos bénéficiaires.

Au-delà de l'appel à l'aide ou de la description de notre réalité, c'est une demande pressante à mettre en place des mesures concrètes :

- le remplacement immédiat des collègues malades
- l'augmentation des normes d'encadrement.

En d'autres termes :

Plus de bras pour un accompagnement humain, à la hauteur des enjeux sociétaux au cœur desquels le secteur se trouve (grande précarité – crise migratoire – aggravation des problèmes de santé mentale,...).



L'aide sociale, un secteur à bout de souffle

L'associatif tient à bout de bras une grande partie de la société. Mais à force de trop courir, en sous-effectif constant, les travailleuses et travailleurs sont à bout de souffle. Les syndicats arrachent chaque année des budgets pour revaloriser les travailleurs à travers un accord Non Marchand. Mais l'aide sociale reste un secteur sous-financé car le politique ne fait pas de choix ambitieux.

Pourtant, nous sommes des professionnels essentiels, qui assurent l'accompagnement d'une population fragilisée dans une société encore trop peu inclusive. Le vieillissement de la population accueillie par nos institutions, couplé au processus de désinstitutionnalisation impliquent des prises en charge de plus en plus complexes, de plus en plus lourdes. « *Alors que la Bientraitance est supposée se trouver au cœur de notre accompagnement quotidien des personnes, nous nous retrouvons dans des situations où ce concept ne semble plus avoir de sens, et ce malgré notre volonté et notre motivation. Le monde tourne de plus en plus vite, nous avons toujours plus de tâches à accomplir mais nous n'avons, ni plus de temps pour les accomplir, ni plus de moyens financiers, matériels ou humains. Personne n'y trouve son compte, ni les usagers, car il y a un impact sur leur qualité de vie, ni les professionnels qui en fin de journée ne sont pas satisfait de la qualité de leur travail. On se retrouve avec de nombreux bénévoles qui aident dans les institutions, mais ce n'est pas une solution viable !* » témoigne encore une travailleuse dans le secteur du handicap.

L'encadrement est insuffisant, la réalité sur le terrain correspond finalement rarement à la norme prévue par le secteur. Dans les faits, l'absentéisme est important car les conditions de travail sont rarement bonnes. Comme en témoignent des travailleurs dans le secteur du handicap, ceux-ci se retrouvent régulièrement avec une « équipe » de 2 éducateurs pour 15 jeunes, lourdement handicapés, en situation de grande dépendance, auxquels il faut donner des repas, assurer les soins d'hygiène et parfois médicaux, faute de personnel soignant en pénurie, en un temps record. Il est nécessaire d'augmenter la norme et travailler en parallèle à l'amélioration des conditions de travail (par des mesures salariales et d'harmonisation entre les sous-secteurs du Non Marchand).



Des solutions concrètes face au manque de bras

Pourtant des solutions existent, revendiquées depuis de nombreuses années par les syndicats et le secteur associatif. Les enjeux sont grands et la liste des solutions est longue.

Deux mesures concrètes peuvent être mises en place rapidement. A court terme, les travailleuses et travailleurs du handicap exigent le remplacement immédiat d'un collègue malade sur le terrain. A moyen terme, nous voulons un engagement clair sur les « normes d'encadrement ». Ces deux mesures doivent être budgétisées par les administrations compétentes et mises en place sur le terrain, grâce à un refinancement conséquent du secteur.

Aujourd’hui, le remplacement d’un travailleur absent n’est possible qu’après un mois, le subventionnement ne permettant pas le remplacement immédiat et le payement du salaire garanti du travailleur absent. Au manque criant d’éducateurs s’ajoute donc un frein financier. Si le remplacement était possible dès le premier jour d’absence, la pression serait moindre sur le reste de l’équipe touchée par le sous-effectif. Les équipes ne devraient pas pallier le manque de bras sur le terrain par des heures supplémentaires à n’en plus finir, avec des conséquences absurdes de pots d’heures supplémentaires impossible à récupérer alors que la fatigue s’accumule.

Dans certains cas, parce que notre métier est en tension, il est difficile de trouver un éducateur, un travailleur social etc. rapidement. Parfois, le collègue remplaçant arrive après 3 mois de maladie du travailleur remplacé. Dans ce cas, il devrait être possible de recevoir le subside d’un remplacement fictif afin de l’utiliser ultérieurement lors des vacances d’été.



NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE NOUS RECEVOIR

LE MARDI 20/06 EN FIN D'APRÈS-MIDI

AFIN DE CONSIDÉRER NOS DEUX REVENDICATIONS,
DE LES BUDGÉTISER D'ICI SEPTEMBRE,
D'APPORTER UN ENGAGEMENT CONCRET
PAR RAPPORT À CELLES-CI.

Nous serons dans la rue,
nous fermerons les institutions,
nous manifesterons,
jusqu'à ce que nous soyons enfin reconnus et entendus!

**LE NON MARCHAND
EN ACTION**

